



COMMUNIQUE

Paris, le 9 décembre 2025

Budget pour 2026 : LECORNU fait les poches des fonctionnaires !

Le PLF (Projet de loi de Finances) pour 2026 est maintenant examiné dans sa version initiale par le Sénat.

La politique consistant à diminuer la masse salariale des agents publics est encore aggravée par le projet du gouvernement et s'ajoute aux restrictions des années précédentes.

Le PLF Lecornu fait subir une nouvelle année blanche aux fonctionnaires, alors que les pertes subies sont déjà insupportables. L'effondrement de la valeur du point d'indice par rapport à l'inflation est dramatique.

Aujourd'hui, pour retrouver la valeur réelle du point d'indice du 1^{er} janvier 2000, il faudrait l'augmenter de **32,7%**.

La perte mensuelle liée à l'inflation non compensée est symptomatique de cette politique de paupérisation des agents publics.

	Traitement indiciaire brut mensuel	Traitement brut mensuel dans le cas d'une indexation sur l'inflation depuis le 1 ^{er} janvier 2000	Perte mensuelle liée à l'inflation non compensée depuis le 1 ^{er} janvier 2000
Catégorie A (FPE) Attaché d'administration de l'Etat 11 ^{ème} échelon	3 337,64 €	4 429,05 €	1 091,41 €
Catégorie B (FPH) Assistant médico-administratif 13 ^{ème} échelon	2 500,77 €	3 318,52 €	817,75 €
Catégorie C (FPT) Adjoint technique 11 ^{ème} échelon	1 905,12 €	2 528,09 €	622,97 €

En plus du point d'indice, le PLF Lecornu prolonge le dispositif de sanction financière contre les personnels malades. Cette mesure injuste et brutale les fragilise encore davantage, en infligeant des pertes sèches sévères sur leur rémunération.

Prenons l'exemple de Nadia, fonctionnaire dans un corps de catégorie B technique, au sixième échelon du deuxième grade. Elle bénéficie d'un régime indemnitaire mensuel de 450 euros et d'une indemnité de résidence de 1%.

Pour cinq jours d'arrêt maladie, entre le jour de carence et la retenue de 10%, la sanction financière s'élève à 122,15 euros !

Double peine pour les agents !

A cela s'ajoutent :

- La baisse de 15% des crédits de l'action sociale interministérielle ;
- La taxation des cotisations de mutuelles à hauteur d'un milliard d'euros (mesure du PLFSS pour 2026).
- L'ONDAM (objectif national de dépenses d'assurance maladie) qui va étrangler les hôpitaux, avec pour conséquences des fermetures de lits, l'absence de recrutement et la remise en cause du temps de travail. C'est la principale mesure du PLFSS (projet de loi de financement de la sécurité sociale) pour 2026.

Les retraités aussi sont financièrement touchés. Les pensions étant calculées sur la base du traitement, celles-ci sont automatiquement diminuées par la dépréciation de la valeur du point d'indice. Mais désormais, ce sera la pension elle-même qui sera désindexée de l'inflation. Ainsi, on va assister à la baisse spectaculaire de la valeur réelle des pensions, dont le montant sera gelé, année après année.

Quant aux conditions de travail, elles seront encore dégradées par les milliers de suppressions d'emploi, tant dans la fonction publique de l'Etat que dans la fonction publique Hospitalière ou Territoriale.

Si les agents publics subissent les plus sévères restrictions, les aides publiques aux entreprises, sans contrôle ni contrepartie, s'élèvent à plus de 200 milliards d'euros. A cela s'ajoute les multiples exonérations, à l'image de la société CMA-CGM, troisième plus grosse entreprise mondiale de transport maritime, qui a engrangé 14 milliards d'euros de bénéfices nets en 2024, mais reste exonérée d'impôts sur les sociétés.

Pas d'austérité non plus pour l'industrie d'armement : les dépenses militaires augmentent de 6,7 milliards d'euros pour atteindre 57,1 milliards en 2026, puis 63,4 milliards en 2027. En fin de compte, ces dépenses auront doublé entre 2017 et 2027.

C'est pourquoi FO Fonction publique a décidé de combattre ce budget inacceptable.

Le 13 janvier 2026 un meeting de préparation de la mobilisation aura lieu à la Bourse du travail de Paris.

La Fonction publique doit cesser d'être maltraitée par cette politique budgétaire injuste.